

SAINTE-MARIE ENSEIGNEMENT SUP'  
5 rue Dubessan - 33100 BORDEAUX  
Tél : 05 56 40 54 30

mail secrétariat : [bts@smb33.fr](mailto:bts@smb33.fr)  
mail vie scolaire : [educ-bts@smb33.fr](mailto:educ-bts@smb33.fr)

Classe	Date de rentrée
Communication 2 <sup>ème</sup> année	Vendredi 03/09/2021 10H30
Management Commercial Opérationnel 2 <sup>ème</sup> année	
Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social 2 <sup>ème</sup> année	
Communication 1 <sup>ère</sup> année	Vendredi 03/09/2021 14H00
Management Commercial Opérationnel 1 <sup>ère</sup> année	
Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social 1 <sup>ère</sup> année	

La journée d'intégration se déroulera le **jeudi 16 septembre 2021**. Pensez à prévoir votre pique-nique.

Les cours débuteront le **lundi 6 septembre 2021**.

### LE JOUR DE LA PRÉ-RENTRÉE :

- ☞ L'emploi du temps et le règlement intérieur vous seront commentés.
  - ☞ Deux attestations de scolarité vous seront remises, sous réserve que votre dossier d'inscription soit complet.
- Aucun duplicata ne sera délivré par la suite, pensez donc à en faire des copies.**

### ÉTUDIANTS BOURSIERS :

Les étudiants boursiers doivent obligatoirement fournir au secrétariat du BTS la notification du CROUS 2021/2022.

### HORAIRES D'OUVERTURE DU CAMPUS ÉTUDIANT :

- ☞ de 8h00 jusqu'à la fin des cours

### HORAIRES DES COURS :

- ☞ de 08h15 à 18h25 avec une pause méridienne

### BULLETINS :

Une copie des bulletins semestriels est envoyée à chaque fin de semestre aux parents (ou au responsable principal choisi par l'étudiant au moment de l'inscription administrative en cas de parents séparés). Tout étudiant majeur peut s'opposer à cet envoi par écrit. Les documents originaux sont remis directement aux étudiants.

Conservez ces documents tout au long de votre scolarité, **il ne sera délivré aucun duplicata.**

# Rentrée 2021

## RESTAURATION :

Un kiosque vous propose différentes formules de menus à des prix adaptés pour déjeuner sur place ou à emporter : **ouverture le 06 septembre 2021.**

Ce mode de restauration permet aux étudiants de gérer avec rigueur ce budget souvent lourd. Le premier jour, les nouveaux étudiants recevront une carte de restauration. Merci de prévoir **une photo à apporter le jour de la rentrée** pour la création de la carte. Pour les « anciens », la carte utilisée l'année précédente doit être conservée et réutilisée. Cette carte permet aussi l'accès au bâtiment. En cas de perte, son remplacement sera facturé 8€.

Modes de règlement (minimum exigé : 40€) :

- ☞ Carte bancaire (Procédure sur le site [smb33.fr](http://smb33.fr), rubrique « restauration »)
- ☞ Chèque au kiosque (Ordre : OGEC Sainte-Marie Bastide, noter au dos « restauration » et le numéro de la carte).

Ce système entrant en fonction dès le premier jour, il faudra, pour ceux qui souhaitent en bénéficier tout de suite, approvisionner la carte. Par la suite, n'attendez pas le dernier moment pour réapprovisionner.

Vous pouvez suivre sur internet vos consommations en créant votre compte (Procédure sur le site [smb33.fr](http://smb33.fr), rubrique « restauration »), de plus un ticket est remis à chaque passage en caisse.

## MANUELS SCOLAIRES :

La liste des manuels à se procurer sera mise en ligne sur notre site Internet courant juillet : [www.smb33.fr](http://www.smb33.fr) dans la rubrique « Infos pratiques ».

## VACANCES SCOLAIRES :

TOUSSAINT :	du 23/10/2021 au 07/11/2021
NOËL :	du 18/12/2021 au 02/01/2022
HIVER :	du 12/02/2022 au 27/02/2022
PRINTEMPS :	du 16/04/2022 au 01/05/2022
Pont de l'Ascension :	du 26/05/2022 au 29/05/2022

